



La Municipalité en Direct

Conseil : Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 14 novembre à 20h30 dans la salle du conseil de la mairie.

Inscriptions sur la liste électorale : Les demandes d'inscription s'effectuent en mairie jusqu'au samedi 30 décembre 2017 avant 12h afin de pouvoir voter à partir du 1er mars 2018.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

Appel à bénévoles - Cours de français langue étrangère : Vous êtes disponible en journée, vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles pour dispenser des cours de français langue étrangère, merci de contacter la mairie 02 99 62 62 95.

Démarchage à domicile : Des signalements de faux vendeurs de calendriers ont été recensés ces derniers jours sur la commune. Voici quelques mesures de vigilance pour ne pas se laisser abuser par ces faux vendeurs de calendrier :

Ne pas faire rentrer la personne dans votre domicile ; Ne pas laisser la personne seule devant votre domicile pour aller chercher de la monnaie ; Par précaution fermer sa porte d'entrée à clef ; En cas de doute, contacter la mairie ou composer le 17 pour être mis en contact avec la police ou la gendarmerie.

Concours des Maisons Fleuries : Toutes les personnes absentes à la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries sont priées de venir chercher leur lot à la mairie au plus vite.

Médiathèque : Une boîte de retour des documents a été installée par nos services techniques. Elle se trouve à côté de la porte d'entrée du bâtiment Maisonneuve. Seuls les documents provenant de la médiathèque (livres, magazines, CD et DVD) doivent être déposés dans cette boîte.

Aidez-nous à rendre notre commune plus agréable à vivre !
Des containers à verre sont à votre disposition. Merci d'y déposer vos bouteilles de verres. **Parce que le verre se recycle à 100% et à l'infini !**



Cérémonies

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre

11h15 : Cérémonie aux couleurs (mairie), suivie du dépôt d'une gerbe au monument aux morts (cimetière).

12h : Vin d'honneur offert par la municipalité (salle Corbière).



Événements

D'UNE LUMIÈRE À L'AUTRE" DE ROGER LE CONTOU ET FRED LE DISOU

Samedi 4 Novembre à 20h30, Salle Polyvalente A. Blot

Proposé par la caisse des amis de l'école publique.

Un spectacle mêlant culture traditionnelle et humour décapant. Deux heures de rire, de nostalgie et de tendresse dans un gallo allégé, accessible à tous. Tarif : 9€ / Réservation : 06 08 57 89 92 www.facebook.com/caepLaBouexiere/

TÉLÉTHON : CABARET DES TALENTS

Samedi 18 novembre à 19h dans la salle A. Blot

L'Escapade organise le « Cabaret des talents » au profit du Téléthon. Au programme : magie, danse, humour et chant.

Repas adulte 16 € : Terrine de poisson, rougail saucisse, tarte aux pommes et café 16€

Repas enfant (-12 ans) : Carottes rapées, rougail ou riz saucisse, tarte aux pommes, jus de fruit.

Ces tarifs comprennent également un billet pour le tirage au sort d'une composition florale.

Information et réservations au 06 98 82 03 17

CONCOURS DE BELOTE

Lundi 20 novembre à 13h15, Salle polyvalente A. Blot

Le cercle des retraités organise un concours de belote ouvert à tous en accord avec de CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées).

Engagement à partir de 13h15, 4,50 €, partage du cochon, un lot à chaque participant. La totalité des bénéfices de cette manifestation sera versée à l'association des Courtils - Centre Rey Leroux.

ESPACE MULTIMÉDIA

Samedi 4 novembre 2017, de 10h30-12h et 14h-15h30
Atelier photo numérique pour les enfants

La médiathèque propose à vos enfants de 6 à 12 ans de découvrir la photo numérique. La médiathèque fournira les appareils photos.
Tarif plein : 12 € Tarif réduit : 6 €

La médiathèque (bibliothèque et espace multimédia) sera fermée le samedi 11 novembre.

Associations

ANC

Cérémonie du 11 novembre

10h30 Office religieux
11h15 Montée des couleurs, décoration, dépôt de gerbe aux monument aux morts. Lecture de la liste des victimes des différents conflits.
12h Vin d'honneur offert par la municipalité salle Corbière
13h Repas à La Sauvagine.

S'inscrire auprès de J. Gautier 02 99 62 63 08 ou D. Coelho 06 61 72 04 85 avant le 4 novembre. Prix du repas 26 €.

Dates à retenir :

Samedi 2 décembre, 15h15 place de l'Europe : Commémoration des victimes d'AFN en commun avec la sainte Barbe.
4 février 2018 : Assemblée générale de la section de La Bouëxière.

ASSOCIATION OUTIL EN MAIN

Initiation des enfants aux métiers manuels

Nous avons besoin de gens de métier ou ayant des compétences manuelles dans tous les domaines : poterie, menuiserie, couture, électricité, coiffure, jardinage, métiers de bouche, maçonnerie et bien d'autres... Nous recherchons des femmes et des hommes souhaitant transmettre leur savoir pour animer à plusieurs des ateliers le mercredi de 14 h à 16h auprès de jeunes de 9 à 14 ans. Possibilité de faire un roulement. N'hésitez pas à vous renseigner. Mairie 02 99 62 62 84 ou accueil@mairie-labouexiere.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs-pompiers de La Bouëxière vous informent que la tournée des calendriers commencera à partir du 1er novembre et se terminera le 15 janvier maximum. Nous nous présentons en tenue, et le calendrier que nous vous proposons est personnalisé. Attention aux démarches douteuses, pour lesquelles il est important de faire un signalement. Il est aussi important de rappeler que nous sommes chaque année confrontés à des animaux de compagnie peu accueillants, protégez-nous, chaque année des sapeurs-pompiers se font mordre lors de leur tournée en Ille-et-Vilaine. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

CONCERT AU SOLEIL

Vendredi 10 Novembre, 21h Entrée Libre

Le café la Bicyclette vous propose une soirée sur le thème du soleil, en dégustant du rhum et des tapas vous découvrirez le groupe "Coupe Colonel": C'est un pont triangulaire entre Rennes, Abidjan et New York; un hommage aux groupes africains des années 70, un groove moite et urbain, des solos de guitares fuzz et des textes directs et sans concession. La mission est simple : Vous faire remuer le bas du ventre. Infos: 02.99.04.47.04

Divers

ARCHITECTE CONSEILLER

La prochaine permanence aura lieu le **jeudi 16 novembre 2017** à partir de 14h. Merci de prendre rendez-vous à la mairie au 02 99 62 62 95.

BALAYAGE DU BOURG

Il sera effectué le **mercredi 8 novembre** entre 7h et 13h. Merci de ranger vos voitures la veille afin de faciliter le passage.

SANTÉ - SÉCURITÉ

Monoxyde de carbone et ramonage

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an pendant la période d'utilisation demeurent les principaux gages de sécurité.

Nous vous rappelons que, selon le règlement sanitaire départemental, l'entretien des conduits de fumée doit être réalisé par une entreprise qualifiée par l'Organisme Professionnel de Qualification et de Classification du Bâtiment. Un certificat d'essai doit être remis à l'utilisateur précisant le ou les conduits de fumée ramoné(s) et attestant notamment de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

